

■ **L'Artisan de l'eau Sàrl**, à Vex, CH-626.4.009.860-8, 1981
Vex, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts:
30. 06. 2005. But: exploitation d'une entreprise de sanitaire, fer-
blanterie, couverture, chauffage, climatisation, tubage de chemi-
née et petite serrurerie ainsi que toutes autres activités en rapport
direct ou indirect avec la construction. Capital social:
CHF 20'000.—. Faits qualifiés: apport : Il est fait apport par les
fondateurs, selon contrat et inventaire du 21.06.2005, d'un véhi-
cule et d'outillage pour CHF 10'000.— montant imputé sur le ca-
pital. Organe de publication: FOSC. Personnes inscrites: Gesuiti,
Joseph, de Ardon, à Vex, associé et gérant, avec signature indivi-
duelle, pour une part sociale de CHF 19'000.—; Gesuiti, Marcella,
de Ardon, à Vex, associée, sans droit de signature, pour une part
sociale de CHF 1'000.—. Capital social libéré à 50 %.
Journal no 1022 du 06.07.2005
(02928984 / CH-626.4.009.860-8)